



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité en octobre 1999.

"D'argent, à un loup de sable, chaussé d'azur, à deux chaînes brisées d'or, mises en pal."

TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence à Aubin, évêque d'Angers ayant pour principale caractéristique d'avoir libéré plusieurs prisonniers. Le déterminant fait référence au lieu où l'on piégeait les loups, au lieu dit le Taillis de la Gelousière.

SAINT-AUBIN-FOSSE-LOUVAIN

EXPLICATIONS :

La forme du chaussé et le loup symbolisent clairement la fosse où l'on piégeait les loups.

Les chaînes sont le symbole représentatif d'Aubin, le saint patron du village.

L'azur représente les ruisseaux de la commune que sont l'Ourde et la Colmont.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole de la commune.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en caractères majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le loup et les chaînes.

Le chaussé n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la couture de deux pièces juxtaposées, comme on le fait avec un patchwork ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Aubin-Fosse-Louvain a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Aubin-Fosse-Louvain n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.